

Procès Verbal du Conseil d'École du jeudi 12 juin 2017

Présents

- Représentants de la Municipalité : Mme LAJOUX, M. COUTABLE
- Représentants des parents d'élèves APE : Mmes MERY, MERLEN, DELESTRE et M. BOULAY
- Equipe enseignante : Mmes TORTEREAU, SABAU, FOULONNEAU, TABUTEAU, CHATELAIN, LEBORGNE, BONNEAU et M. MATHIEU
- ALSH : M. BOUSSEAU

Excusés

- Maire : M. MICHAUD
- IEN : Mme DELAFONT
- Représentants des parents d'élèves APE : Mmes BALLARD, MONTIER et M. DALIBERT
- Equipe enseignante : Mmes VAUTHEROT, VIGNOL

1. Mouvement du personnel

Il n'y a aucun mouvement de personnel de prévu. L'équipe pédagogique sera identique. Mme Chatelain reste, pour l'instant, remplaçante rattachée à l'école des Varennes. Le contrat d'aide administrative à la direction de madame Bertrand prendra fin le 30/09/2017. Une demande de renouvellement a été envoyée à la DSDEN.

2. Rentrée 2017/2018

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne 7 classes
34	33	43	37	34	181	25,9

Les effectifs sont stables. Il est fort possible que pour la rentrée 2017/2018, il y ait beaucoup de classes avec des doubles niveaux. Une réunion d'information est prévue le 4 juillet à 18h pour les parents de CP et des nouveaux arrivants. La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre. Seuls les parents des CP seront accueillis à l'intérieur de l'école.

3. Bilan Projet d'école 2014 – 2017

Ce projet d'école a été écrit en 2013 et approuvé en 2014. La fin de ce projet a été repoussée à 2018. Les 3 axes du projet : Axe 1 (Favoriser la réussite de tous les élèves) : Les outils développés sont bien utilisés par les enseignants. Axe 2 (Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages de la maternelle au collège) : L'équipe pédagogique a intégré les nouveaux programmes dans sa pratique de classe ; une grande partie de l'année a porté sur l'adaptation des outils pédagogiques. Axe 3 (Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves) : Le lien péri-scolaire / école avec notamment l'élaboration d'une charte éducative applicable sur ces deux temps de l'enfant n'a pas pu être travaillée cette année. Priorité de la future année scolaire à relier avec le nouvel aménagement de la cour.

4. Rythmes scolaires

Suite aux annonces du nouveau gouvernement, l'équipe éducative s'est réunie. Pour celle-ci, la réforme des 4,5 jours n'a pas apporté les effets attendus. Elle a plutôt induit une fatigue, une concentration fluctuante, des journées sensibles comme le jeudi. L'équipe éducative est donc plutôt favorable à la remise en place des 4 jours. Avis partagé par l'ALSH et la municipalité. Cette dernière attend la sortie du décret pour avoir un cadre défini. Toutefois, pour la municipalité, il faut mieux attendre 1 an pour construire un projet cohérent car le retour des semaines à 4 jours posent de nombreux problèmes : planning des ATSEM, horaires, réorganisation des parents, transport scolaire. Chaque commune fait son propre choix. Le retour des semaines à 4 jours est donc plutôt prévu pour la rentrée 2018/2019 pour la commune de Veigné.

5. Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie (inopiné) a été déclenché par le directeur le mardi 6 juin. Cette évacuation a été particulière dans le sens où l'un des escaliers avait été condamné. 1 classe a du revoir son cheminement. Bonne réaction des enseignantes concernées. Le temps d'évacuation a donc été allongé mais reste dans la norme compte tenu du parcours des classes lors de l'évacuation. Le 3^{ème} exercice PPMS a eu lieu le mercredi 7 juin. Il s'agissait d'un exercice PPMS « Risques majeurs » sur le thème d'une pollution atmosphérique. Cet exercice a débuté alors que les enfants étaient en récréation. Il a donc fallu s'adapter à un nouveau signal et se confiner rapidement dans les classes. Quelques problèmes sont à résoudre (comptage, sifflet qui doit être entendu par les institutrices restées dans leur classe...). Pour information, il existe désormais deux documents PPMS distincts : PPMS « Risques majeurs » et PMMS « Attentat - Intrusion » (à élaborer pour fin septembre 2017). Pour rappel, un élève d'école élémentaire peut sortir seul et la responsabilité de l'école ne peut être engagée. Les enseignants accompagnent les élèves et sont vigilants aux personnes qui les récupèrent ; les enfants attendent à l'intérieur de l'école. Quand un parent est en retard, l'enfant est automatiquement dirigé vers le périscolaire. (point abordé à la demande de l'APE)

6. Coopérative scolaire – sorties

Le solde est de 3657,74 €. Celui-ci comprend la subvention municipale pour la coopérative de l'école de 2 516,50 € qui sera distribuée entre les classes à la rentrée de septembre 2017. L'école a obtenu le remboursement intégral (1350€) de l'annulation du voyage suite à une fermeture administrative du centre d'hébergement (février 2016). Remerciements à l'OCCE qui a accompagné l'école dans les procédures de recours.

Actions menées : 17 avril : Journée citoyenne : Belle réussite, à reconduire l'année prochaine. 26 mai : Journée sport. L'après-midi a été annulé à cause du risque d'orage ; 18 ateliers prévus, 11/12 réalisés. Très bon comportement des enfants. 29/30/31 mai : Classe découverte de Mme Tabuteau. Très bon comportement des enfants, météo idéale, création d'un esprit de groupe. Clos Lucé pour les CE2/CM1 et visite du collège par les CM2 le jeudi 8 juin. Ecole et cinéma pour les CP, CP/CE1 et CE1 le 13 mardi 13 juin. Sortie à la Haute-Touche pour les CP et CP/CE1 le jeudi 22 juin et pour les CE1 et CE2/CM1 le mardi 27 juin. Le cycle kayak a débuté le 16 mai pour les CM2. Bon retour des enfants sur cette pratique sportive. Intervenant de qualité. Représentation musicale le vendredi 23 juin à 16h00 (salle des fêtes). A l'issue de celle-ci, goûter offert par l'APE et jeux mis en place par l'ASLH. Spectacle APE offert à tous les enfants de l'école le vendredi 30 juin. Présentation d'instruments par l'école de Musique pour les CP, CP/CE1 et CE1 le mardi 4 juillet.

7. Informatique

Un 5^{ème} équipement numérique (VPI) est installé depuis le mois d'avril dans la classe de Madame Tabuteau et le tableau de Mme Leborgne a été remplacé. Ce nouvel équipement a demandé un petit temps d'adaptation et de réglages. Par ailleurs, cette génération de VPI est très sensible à la lumière : nécessité d'installer des filtres sur les fenêtres. Les 2 nouveaux VPI fonctionnent sous Windows 10 mais le serveur est plus ancien. Il est impossible d'accéder au serveur avec. La lampe du VPI de madame Foulonneau est en fin de vie. Demande auprès de la Municipalité pour poursuivre ce type d'investissement l'année prochaine.

8. Travaux

Les travaux prévus pour l'école et l'ALSH (rénovation de la grange + création d'une voie douce + nouvelle entrée pour l'école) ont pris du retard : Retrait d'une cuve à fioul la semaine 25. Décaissement les semaines 26 et 27. L'APE a alerté la municipalité sur les conditions d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires (bruits, poussières...). La municipalité a répondu qu'ils seront accueillis dans l'école des Varennes malgré les nuisances (Salle Polyvalente + Classe de Madame Sabau). L'accès à l'école des Gués a été refusé à l'ALSH.. Des travaux de voirie au niveau de la rue Principale sont prévus en septembre.

9. Photographie scolaire (APE)

Les photos scolaires auront lieu le lundi 18 septembre. A cause du plan Vigipirate, elles ne pourront toujours pas se faire au Moulin. A voir s'il est possible de le faire au niveau du petit bois. L'APE va essayer de trouver un nouveau photographe.

10. Carnaval (APE)

Le carnaval aura lieu le samedi 7 avril 2018. Le thème sera dévoilé au plus vite afin que des enseignant(e)s puissent l'intégrer à leur fonctionnement de classe.

11. Conflits (APE)

Quelle démarche à suivre quand il y a une tension entre élève/élève ou élève/parent/enseignant ? 1. Parler à l'enseignant de l'enfant ; 2. Aller voir le directeur (médiateur) ; 3. Aller voir l'APE (médiateur). Ne pas régler les problèmes tout seul.

Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'École.

Chaque membre du Conseil d'École en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

Le secrétaire de séance (APE)

Mme Delestre Delphine

Le directeur

M. Mathieu